Annonces légales

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2024 à 0,183 € HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article ler de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

> AVIS ADMINISTRATIFS

Commune de Vinon- sur-Verdon

AVIS AU PUBLIC

Elaboration du Règlement Local de Publicité (RLP)

Le public est informé que, par délibération n°2024/03/14 - 02 du 14 mars 2024, le conseil municipal de la commune de Vinon-sur-Verdon a approuvé l'élaboration du RLP. Cette délibération ainsi que le dossier correspondant sont tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune.

> AVIS D'ENQUÊTES



Commune Muy Arrondissement de Draguignar

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE DECLARATION DE PROJET N°1 **VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN**

Par arrêté n° URBANISME 2024-004 en date du 21 mars 2024, Le Maire de la commune du Muy a ordonné l'organisation d'une enquête publique sur le projet de déclaration de projet n°1 valant misse en compatibilité du PLU de la commune du Muy.

Madame Elisabeth VARCIN, Secrétaire administratif de classe exceptionnelle de Préfecture (e.r), a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête publique se déroulera en Mairie du Muy du mercredi 17 avril 2024 au mercredi 22 mai 2024 inclus.

Le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et tenus à la disposition du public pour recueillir ses observations et propositions, au siège de l'enquête publique en Mairie du Muy, Direction Urbanisme, Habitat, Développement Economique (77, route Nationale 7 – 1er bureau au rez-de-chaussée) pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Mairie, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les observations et propositions du public pourront être adressées par correspondance au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie du Muy – Madame le Commissaire Enquêteur Déclaration de projet n°1 du PLU - 4, rue de l'Hôțel de Ville - 83490 Le Muy, Il est précisé que les courriers devront parvenir en mairie du Muy, au plus tard le mercredi 22 mai 2024 à 17H00.

Les observations et propositions du public transmises par la voie postale et les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables en Mairie.

Le dossier d'enquête publique format numérique et un registre d'enquête dématérialisé sur lequel le public pourra consigner ses observations et propositions seront également disponibles pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/5310

Les observations et propositions pourront aussi être envoyées par courriel à l'adresse suivante :

Les observations et propositions pourront aussi être envoyées par courriel à l'adresse suivante enquete-publique-5310@registre-dematerialise.fr

enquete-publique-5310@ registre-dematerialise.fr
Il est précisé que le registre d'enquête dématérialisé ainsi que l'adresse pour l'envoi des courriels
seront clos le mercredi 22 mai 2024 à 17H00.
Un accès gratuit au dossier format numérique et au registre dématérialisé sera garanti sur
un poste informatique situé en Mairie du Muy, Direction Urbanisme, Habitat, Développement
Economique (77, route Nationale 7 – 1er bureau au rez-de-chaussée) pendant toute la durée de
l'enquête aux jours et heures d'ouvertures indiqués ci-dessus.
Les observations et propositions du public seront consultables et communicables aux frais
de la personne qui en fait la demande conformément aux dispositions de l'article R. 123-13 du
corde de l'environnement

code de l'envronnement.

Le Commissaire Enquêteur sera présent en Mairie du Muy, Direction Urbanisme, Habitat, Déve-loppement Economique (77, route Nationale 7 - salle de réunion 3ème étage) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : - mercredi 17 avril 2024 de 09/100 à 12/H00

-mercredi 17 avril 2024 de 09H00 à 12H00
-mardi 07 mai 2024 de 09H00 à 12H00
-mercredi 22 mai 2024 de 14H00 à 17H00
Dès réception, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront déposés en Mairie du Muy, Direction Urbanisme, Habitat, Développement Economique (77, route Nationale 7) pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la ville : www.ville-lemuy.fr
A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique décider, s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.
Les informations relatives aux objectifs du projet de déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU peuvent être demandées auprès de Madame Liliane BOYER - Maire du Muy
4, rue de l'Hôtel de Ville - 83490 Le Muy.
Dès la publication du présent avis d'enquête ou pendant l'enquête publique, toute personne

Dès la publication du présent avis d'enquête ou pendant l'enquête publique, toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Commune de Bando

ENQUETE PUBLIQUE

Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté municipal n°2 en date du 1er mars 2024, le Maire a prescrit l'enquête publique relative

à la révision du plan local d'urbanisme de la commune. M. Pierre MONNET a été désigné par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulon en qualité de Commissaire Enquête

L'enquête se déroulera du lundi 25 mars au vendredi 26 avril 2024. Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites et orales, en mairie annexe, Place Lucien Grillon, service urbanisme, aux jours et horaires

- Lundi 25 mars de 9h à 12h

- Lunal 25 mars de 9n à 12n. - Mercredi 3 avril de 14h à 17h. - Mardi 9 avril de 9h à 12h. - Jeudi 18 avril de 9h à 12h. - Vendredi 26 avril de 14h à 17h. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier dans sa version papier ou électronique au service urbanisme de la mairie annexe, place Lucien Grillon, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sur le site internet de la commune : https://www.bandol.fr:quotidien/

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sur le site internet de la commune : https://www.bandol.fr:quotidien/
urbanisme et consigner ses observations et contributions soit :
- sur le registre d'enquête ouvert en mairie annexe
- les adresser par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Bandol, à
l'attention de M. le Commissaire Enquêteur, place Lucien Grillon - 83150 Bandol
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/5261
- sur l'adresse mail suivante : enquete-publique-5261 @registre-dematerialise.fr
Les contributions transmises par courriel séront publiées dans les meilleurs délais sur le registre
dématérialisé https://www.registre-dematerialise.fr/5261 et donc visibles par tous.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis au Maire
de Bandol et seront tenus à la disposition du public, au service urbanisme de la mairie ainsi que
sur le sité intérnet de la seminium, durant un en à compten de la date de site un renguête.

COMMUNE DE BARGEMON

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DU PLU

2ème parution

Par arrêté en date du 27 février 2024, Mme le Maire de Bargemon a prescrit l'enquête publique relative à la modification du PLU.

L'enquête publique se déroulers durant 17 jours consécutifs, du mercredi 27 mars 2024 à 8h au vendredi 12 avril 2024 à 17h inclus.

au vendredi 12 avril 2024 à 17h inclus.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h).

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune : mairie-bargemon.fr

Diratro cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé en mairie à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-bargemon.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie aux jours et heures suivants :

- le mercredi 27 mars 2024 de 8h à 12h (début de l'enquête)

- le vendredi 5 avril 2024 de 14h à 17h

- le vendredi 12 avril 2024 de 14h à 17h (clôture de l'enquête)

le vendredi 12 avril 2024 de 14h à 17h (clôture de l'enquête) L'arrêté d'enquête publique est consultable en mairie de Bargemon.

Nadine Decarlis

> VIE DES SOCIÉTÉS

SCI MAÏA AU CAPITAL DE 1000 F (152 €) Siège social : 365, boulevard des Myrtes 83700 Saint-Raphaël RCS: Fréjus 402 247 076

CLÖTURE

Le 29 février 2024, l'Assemblée générale extraordinaire, a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29 février 2024, et a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidation Monsieur Paul de Longueville demeurant 365, boulevard des Myrtes 83700 Saint-Raphaël, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Fréjus

Statuts de sociéte par actions simplifiées

CAFE DE PARIS BAR BRASSERIE SASU Société par actions simplifiée unipersonnelle Capital: 200 euro

Siège social : 48, rue de La Republique 83340 Le Luc-en-Provence

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 mars 2024 ésentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : CAFE DE PARIS BAR BRASSERIE SASU

Forme sociale : par action simplifiée unipersonnel,
Siège social : 48, rue de La Republique 83340 Le Luc-en-Provence
Objet : - Bar- Brasserie - Petite restauration - Tout commerce
Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre
du commerce et des sociétés,
Capital social : 200 €,
President : Madame Hanissa AMMARI, résidence Les Cerisiers bâtiment 1 entrée 2
Immatriculation de la Société au Benistre du commerce et des sociétés de Dranuignan

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Draguignan

Notaire à Lamastre

CONSTITUTION

Suivant acte de Me BARNAVON, notaire à Lamastre (07), le 26/03/2024 a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI 83

Siège : 83310 Grimaud, Zone d'Activités du Grand Pont, avenue du Peyrat

Objet: acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier
Capital social: 100,00 euros
Gérant: M. Bruno LOUET, demeurant à Grimaud (83310) porte A85, Les Villas de Grimaud
2640, chemin des Vignaux.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Fréjus.

Me BARNAVON

AGENCEMENTS SERVICES MENUISERIES «A.S.M.»

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 7.622,45 euros Siège social: 93, chemin des Canniers, 83500 La Seyne-sur-Mer 408 483 469 RCS Toulon

MODIFICATION DES DIRIGEANTS
En date du 11 mars 2024, le Président de la société, Monsieur Denis ARGOUX, a nommé Monsieur Bruno MONDESERT, né le 11 octobre 1958 à Paris XVe, de nationalité française, demeurant à La Seyne-sur-Mer (83500), 372, chemin de Mar Vivo à La Verne, Directeur Général de la Société

SCP Sébastien CASERIO et Christophe BUFFIERE, Notaires associés à Tournon-sur-Rhône (07300) 61, avenue Maréchal-Foch.

MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

SCI LA FIGUERIE
Société civile immobilière RCS ANNONAY n°493 3710 83.
A la suite de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 mars 2024, au siège de la ociétéil a été décidé le transfer de siège.
Le siège social est transféré à Sanary-sur-Mer (83110), 20, montée du Val-d'Azur ; bâtiment A,
Les Hauts de Portissol remplacement de l'ancien siège fixé à Saint-Jean-de-Muzols (07300)

6, impasse de la Figuerie. La société dépendra donc du RCS de Toulon.

EURO 66 DREAMS

Résultats du tirage du jeudi 28 mars 2024

7 (9) 13 18 37



fdj.fr

Combinations	Grittes simples EuroDreams grigmantes		Gains par grille simple EuroDreams gagnanus
Bons Bon N° N° Dream	Tous pays	En France(1)	
6 + #meream	0	0	Aucun gagnant
6	0	0	Aucun gagnant
5	179	52	81,90€
4	7 500	2 575	31,40€
3	102 117	34 004	4,20€
2	555 309	181 504	2,50€

jeudi 28 mars 2024

10 15 16 17 19 21 23 30 32 45 47 50 54 56 58 60 61 64 65 68



5 8 13 17 23 25 28 30 31 35 36 38 39 46 50 53 54 63 64 70

x 2



3256 Service 0.30 C

Appels d'offres

> AVIS D'APPELS

Commune d'Evenos (83330)

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur public : commune d'Evenos Correspondant: Mme le Maire d'EVENOS - 2, route de Toulon - 83330 Evenos

Objet du marché : Travaux de refection de la toiture de la chapelle Saint-Joseph au Broussan - 83330 Evenos

Procédure : Marché à procédure adaptée ouverte ;

Lieu d'exécution : Evenos (83 -Var), 83330 Evenos Classification CPV: 45261000 (Travaux de charpente et de couverture et travaux

Description : Se référer à l'intégralité des documents de la consultation qui se trouve sur le profil acheteur de la commune d'Evenos, en cliquant sur le lien URL suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_nAehR5_Fcz ; Durée estimée : 16 semaines calendaires dont 30 jours de préparation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la consultation (RC) ; Documents de marché : Pas de restriction en matière d'accès aux documents ;

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat (se référer à l'article 6.1 du RC)

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres;

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée, directement sur le profil acheteur : Par la seule remise d'un pli, l'enter-prise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attribu-taire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur. Il est précisé que l'Acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures ; Les procédures de recours sont inscrites à l'article 9.2 du RC.

VOS SUPPORTS HABILITÉS POUR LES ANNONCES LÉGALES ET MARCHÉS PUBLICS



var-matin

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PUBLICATIONS

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES nicematin.com varmatin.com

Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

29

an,

62

71

stelle

ques

faire

medi

du dé-

mardi

mato

ambre

01 n. leur